

Les finances municipales de l'Ontario

Aperçu des budgets municipaux et estimation
de l'incidence financière de la pandémie de COVID-19



BRF

**BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO**

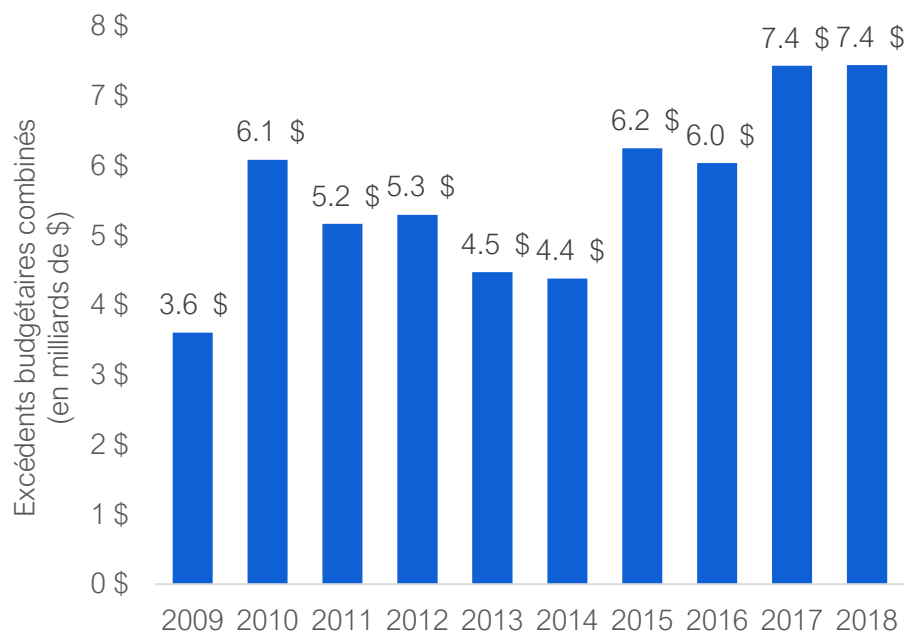
Aperçu

- Ce rapport:
 - présente un aperçu des budgets municipaux avant l'écllosion de COVID-19;
 - estime l'incidence financière de la pandémie de COVID-19 sur les municipalités en 2020 et en 2021;
 - évalue l'adéquation du soutien financier fédéral-provincial offert aux municipalités.
- Le rapport examine également les budgets des municipalités par région et taille de population.

Aperçu des budgets municipaux

- Les municipalités présentent des situations budgétaires relativement solides en raison des restrictions législatives sur les déficits de trésorerie et l'emprunt à long terme.
- En 2018, les 444 municipalités de l'Ontario ont présenté un excédent budgétaire combiné de 7,4 milliards de dollars.
- Depuis 2009, les revenus ont augmenté en moyenne de 3,8 % par an, passant de 38,9 milliards de dollars à 54,3 milliards de dollars en 2018.
- Depuis 2009, les dépenses des municipalités ont augmenté en moyenne de 3,2 %, passant de 35,2 milliards de dollars à 46,8 milliards de dollars en 2018.

Excédents budgétaires combinés des municipalités, de 2009 à 2018 (en milliards de dollars)



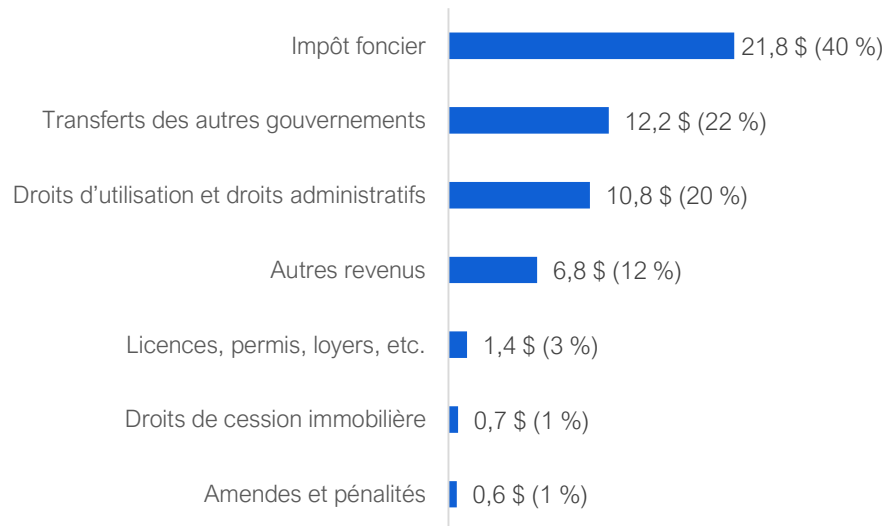
Remarque : Le BRF présente les budgets municipaux de la même manière que les municipalités dans leurs états financiers annuels vérifiés.

Source : Rapport d'information financière du ministère des Affaires municipales et du Logement.

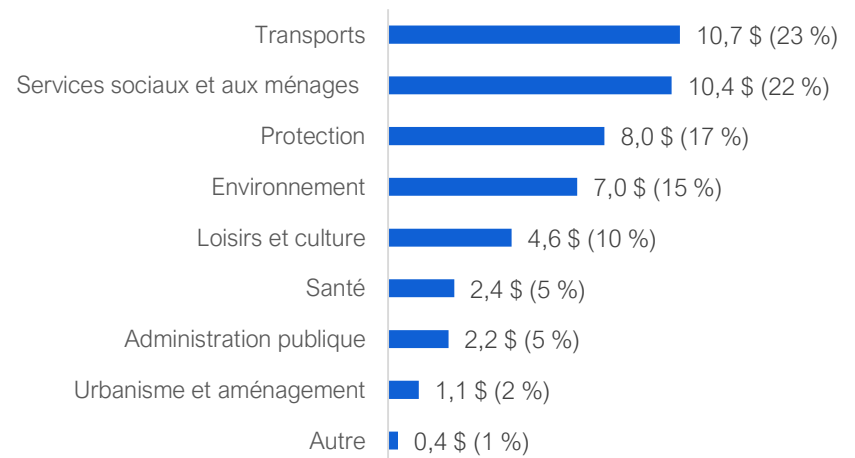
Sources de revenus et catégories de dépenses

- L'impôt foncier a représenté 40 % des revenus municipaux (21,8 milliards de dollars) en 2018.
- Les services de transport représentaient 23 % des dépenses municipales (10,7 milliards de dollars) en 2018.

Revenus des municipalités par source, 2018
(en milliards de dollars)



Dépenses des municipalités par fonction, 2018
(en milliards de dollars)

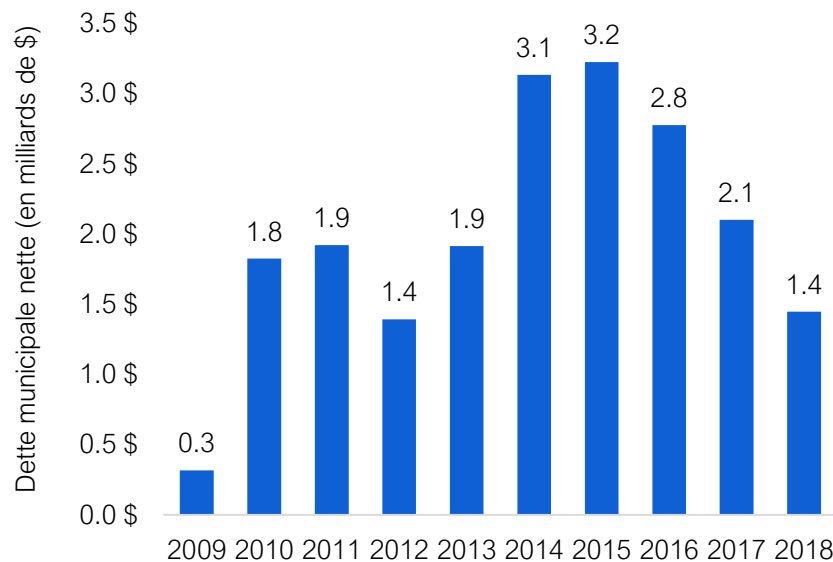


Source : Rapport d'information financière du ministère des Affaires municipales et du Logement.

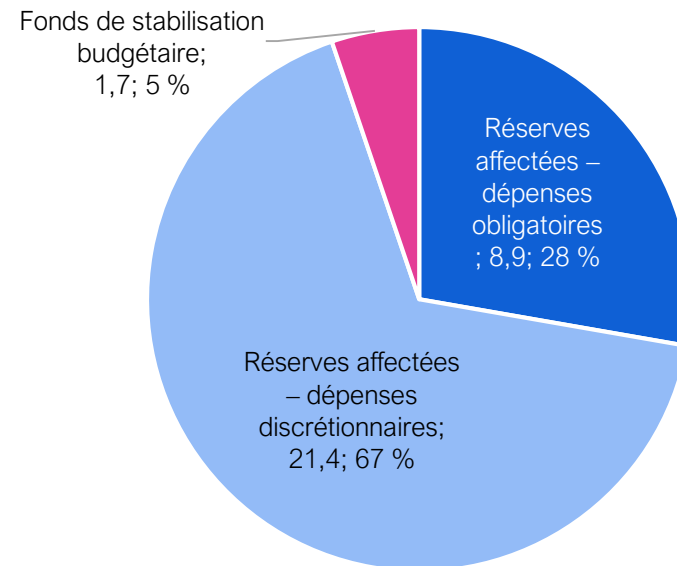
Dettes nettes et fonds de réserve des municipalités

- La dette nette combinée des municipalités a diminué de manière constante depuis 2015, pour atteindre 1,4 milliard de dollars en 2018.
- En 2018, les fonds de réserve municipaux s'élevaient à 31,9 milliards de dollars pour l'ensemble des municipalités.

Dettes municipales nettes combinées, de 2009 à 2018
(en milliards de \$)



Fonds de réserve des municipalités combinés par objectif, 2018
(en milliards de dollars)

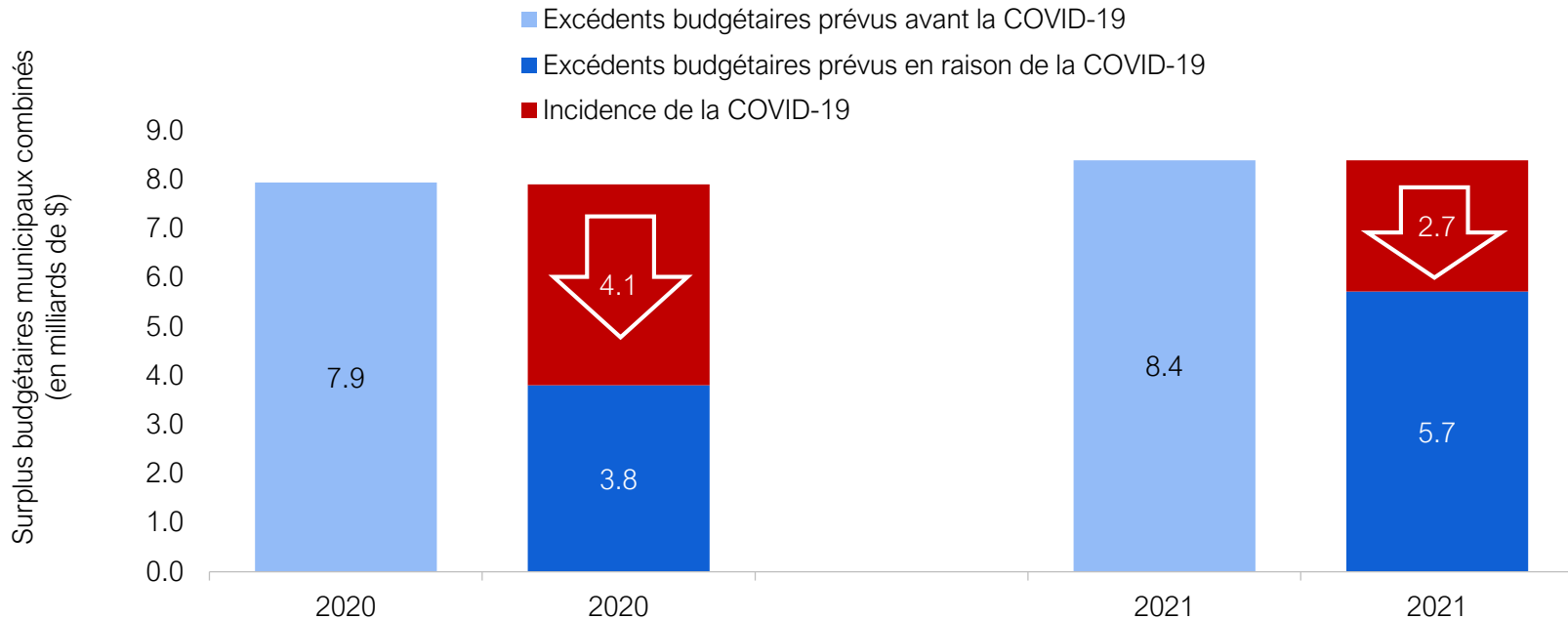


Source : Rapport d'information financière du ministère des Affaires municipales et du Logement.

Incidence de la COVID-19 sur les budgets municipaux

- Avant la prise en compte des mesures d'économies et de l'aide financière fédérale et provinciale, le BRF s'attend à voir un impact financier négatif combiné s'élevant à 6,8 milliards de dollars sur deux ans.

Estimation de l'incidence financière de la pandémie de COVID-19 sur l'excédent budgétaire combiné des municipalités en 2020 et 2021 (en milliards de dollars)



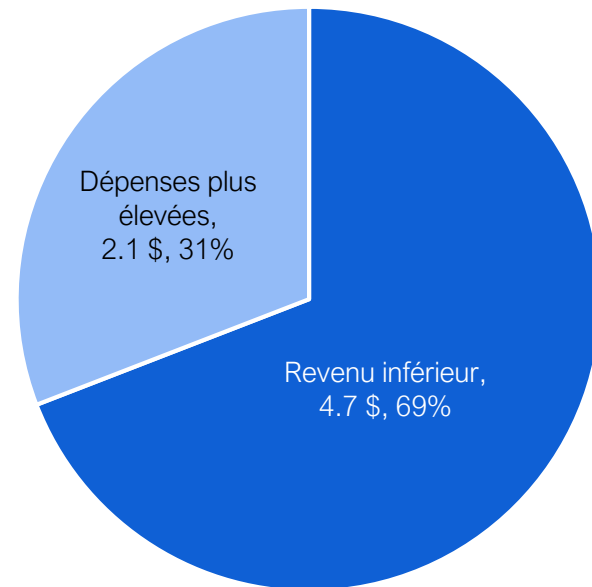
Remarque : Les chiffres sont présentés sur la base d'une comptabilité d'exercice. Reflète l'estimation de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les équilibres budgétaires municipaux combinés en 2020 et 2021, avant les mesures d'économies mises en place par les municipalités et l'aide financière fédérale-provinciale.

Source : BRF.

Baisse des revenus et augmentation des dépenses

- Les revenus combinés des municipalités seront réduits d'une somme estimée à 4,7 milliards de dollars sur deux ans.
 - Les droits de transport en commun ont subi la baisse la plus importante, tant en pourcentage de dépenses précédentes et d'incidence nette (2,1 milliards de dollars).
- On prévoit que les municipalités augmenteront les dépenses d'une somme estimée à 2,1 milliards de dollars sur deux ans.
 - Le logement social (0,6 milliard de dollars) et la santé (0,4 milliard de dollars) sont les deux augmentations des dépenses les plus importantes.

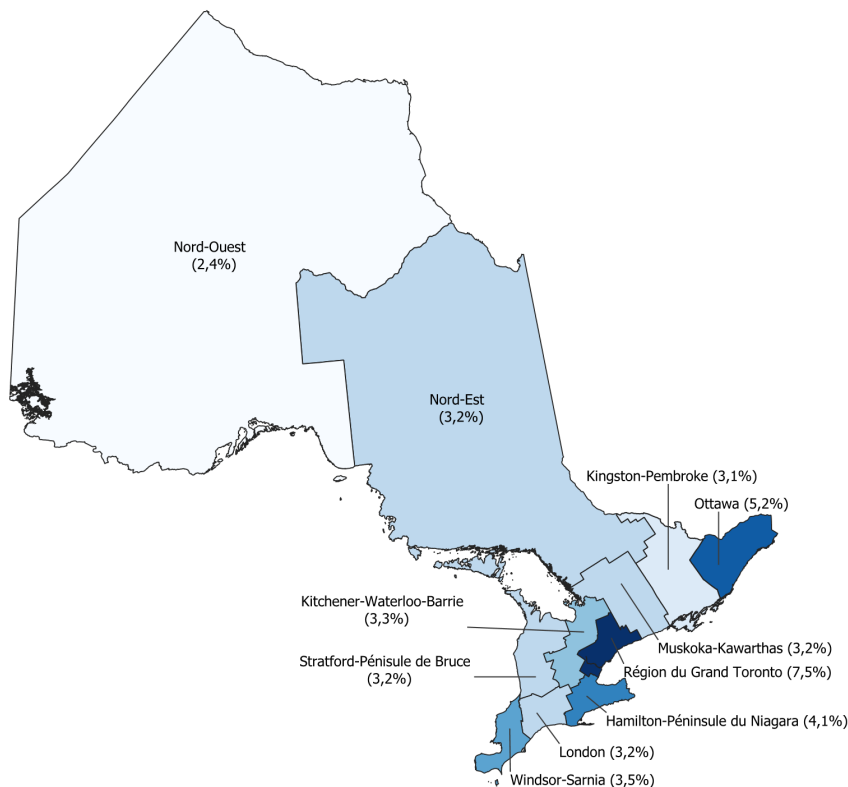
Estimation de l'incidence financière de la pandémie de COVID-19 sur l'excédent budgétaire combiné des municipalités sur deux ans (en milliards de dollars)



Source : BRF.

Incidence de la COVID-19 par région économique

Incidence financière de la COVID-19 en 2020 et en 2021 sur les budgets des municipalités selon la région économique, en pourcentage des revenus



Remarque : La région indiquée comme région du Grand Toronto dans cette figure est définie par Statistique Canada comme la région économique de Toronto.

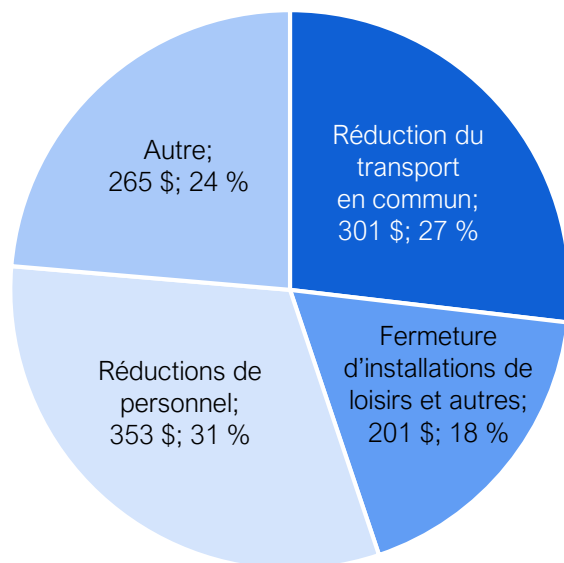
Source : Analyse du BRF du rapport d'information financière du ministère des Affaires municipales et du Logement et des données de Statistique Canada.

- Les municipalités des régions économiques suivantes ont toutes subi des conséquences financières relativement plus sévères en raison de la pandémie de COVID-19 :
 - Région du Grand Toronto
 - Ottawa
 - Hamilton-Péninsule de Niagara
- Cela est dû des taux relativement plus élevés :
 - des revenus de transport en commun;
 - des dépenses pour les services sociaux, le logement social et les services de santé.

Mesures d'économies des municipalités et aide fédérale-provinciale

- Les mesures d'économies mises en place par les municipalités réduiront les dépenses de 1,1 milliard de dollars en 2020.
- La province a annoncé que, dans le cadre de l'Entente sur la relance sécuritaire et en collaboration avec le gouvernement fédéral, les municipalités recevraient jusqu'à 4 milliards de dollars d'aide.

1,1 milliard de dollars de mesures d'économies pour les municipalités en 2020, par catégorie (en millions de \$)



Répartition des 4,0 milliards de dollars d'aide fédérale-provinciale destinée aux municipalités, par catégorie (en millions de dollars)

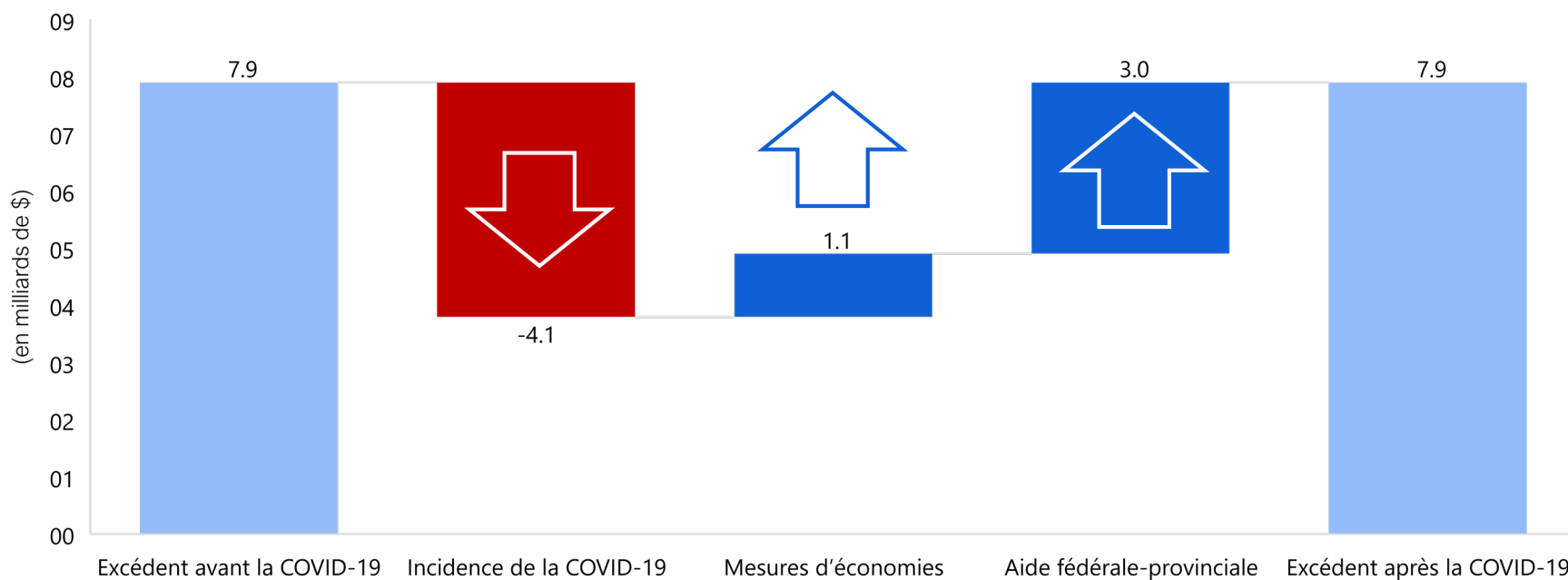
Aide (en millions de dollars)	Total
Transport en commun municipal	2 000
Pressions sur les coûts de fonctionnement général	1 390
Services sociaux	510
Services de santé publique	100
Soutien total	4 000

Source : Analyse par le BRF des rapports financiers des municipalités et des annonces publiques du gouvernement de l'Ontario.

Incidence de la COVID-19 après les mesures de soutien et l'aide en 2020

- Les mesures d'économies et l'aide du gouvernement permettront aux municipalités d'atténuer complètement l'incidence financière de 4,1 milliards de dollars de la COVID-19 en 2020.

Incidence de la COVID-19 sur les soldes budgétaires combinés des municipalités en 2020 (en milliards de dollars)

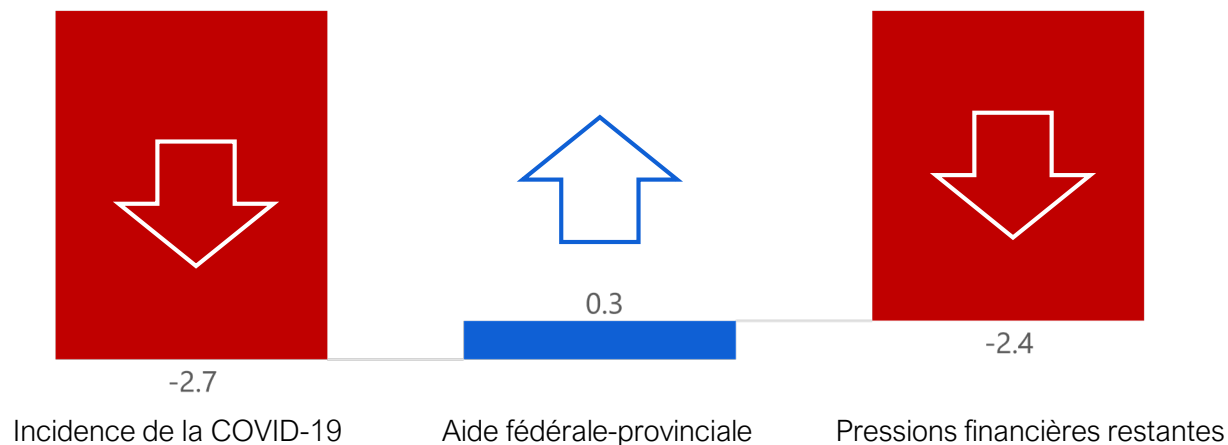


Remarque : Les chiffres sont présentés sur la base d'une comptabilité d'exercice.
Source : BRF.

Incidence de la COVID-19 en 2021

- Les municipalités font face à un manque à gagner estimé à 2,7 milliards de dollars en 2021.
- 1,0 milliard de dollars en soutien fédéral-provincial demeurera après les versements de 2020, mais seulement 0,3 milliard de dollars seront versés aux municipalités en 2021, ce qui laissera 0,7 milliard de dollars non affectés.
 - Selon les conditions de financement de la province, l'aide fédérale-provinciale est disponible uniquement pour compenser les coûts de fonctionnement en 2020 et les coûts des services de transport en commun municipaux jusqu'au premier trimestre 2021.
- Par conséquent, les municipalités feront face à un manque à gagner restant de 2,4 milliards de dollars en 2021.

Incidence de la COVID-19 sur le solde budgétaire combiné des municipalités en 2021 (en milliards de dollars)



Remarque : Les chiffres sont présentés sur la base d'une comptabilité d'exercice.
Source : BRF.

Implications pour les budgets municipaux en 2021

- Les municipalités feront face à un manque à gagner restant de 2,4 milliards de dollars en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Alors que les municipalités préparent actuellement leurs budgets de 2021, le BRF a fait les observations suivantes :
 - **Soutien fédéral restant** : 0,7 milliard de dollars des 4,0 milliards de dollars en soutien fédéral-provincial ne sera pas accordé aux municipalités à moins que la province ne change les règles régissant l'accès à ce financement.
 - **Utilisation des fonds de réserve** : Le BRF prévoit que les fonds de réserve de stabilisation budgétaire des municipalités atteindront une somme combinée de 1,8 milliard de dollars d'ici 2021. À noter que le montant réel des fonds de réserve disponibles variera selon les municipalités.
 - **Mesures d'atténuation additionnelles** : Les municipalités peuvent également décider de mettre en place des mesures supplémentaires en 2021 pour soit augmenter les revenus (p. ex. augmenter les taxes ou les droits d'utilisation), soit réduire les dépenses (p. ex. diminuer les services ou réduire le personnel).
 - **Réduction des surplus budgétaires** : Les municipalités pourront décider de réduire leurs surplus budgétaires ou de générer des déficits en 2021, si cela est possible. Il convient de remarquer que la loi provinciale exige que les municipalités planifient un budget de trésorerie de fonctionnement équilibré et impose des restrictions aux emprunts à long terme.

Merci



BRF

**BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO**

2 Rue Bloor Ouest, Bureau 900, Toronto, Ontario M4W 3E2

416.644.0702

info@fao-on.org

fao-on.org/fr

